

# Deux déménagements sur trois sont de courte distance

Insee Analyses La Réunion • n° 67 • Février 2022



Chaque année en moyenne entre 2015 et 2019, un habitant sur dix de La Réunion déménage. Les deux tiers des déménagements se font dans la même microrégion de l'île. Comme ailleurs, les jeunes de moins de 30 ans sont les plus mobiles et contribuent le plus à la mobilité longue distance vers la France métropolitaine. Les départs vers la métropole sont un peu plus nombreux que les arrivées en raison des départs de jeunes « sautant la mer » pour poursuivre leurs études. Le solde des migrations avec la métropole se creuse par rapport à la première moitié des années 2010. Dans le même temps, les départs et arrivées d'actifs en emploi ou au chômage s'équilibrent. Les personnes nées à La Réunion ne sont à l'origine que d'une minorité des migrations avec la métropole : trois arrivées sur dix et quatre départs sur dix. Quant aux migrations internes à l'île, le Nord est la microrégion la plus attractive, notamment pour les étudiants et les actifs. C'est aussi celle qui génère les flux de départs et d'arrivées les plus importants, au contraire du Sud où les arrivées compensent les départs. De leur côté, l'Ouest et dans une moindre mesure l'Est perdent des habitants à l'issue de ces migrations.

L'intensité des mobilités résidentielles sur un territoire, son évolution dans le temps, le profil socio-démographique des personnes qui déménagent : autant d'informations primordiales pour les acteurs économiques publics et privés pour appréhender la capacité d'un territoire à attirer des ménages. Ces données leur sont par exemple essentielles pour évaluer les besoins en logements ou adapter l'offre d'infrastructures, de services ou de commerces à l'évolution de la population et de ses caractéristiques. Dans un territoire insulaire comme La Réunion, le bilan des migrations permet en outre d'évaluer les effets des mesures publiques visant la continuité territoriale, en permettant à ceux qui le souhaitent de poursuivre leurs études ou leur carrière professionnelle en France métropolitaine.

## Un Réunionnais sur dix déménage chaque année

Entre 2015 et 2019, chaque année en moyenne, 83 200 habitants de La Réunion changent de logement, soit 9,7 % de la population. Cette propension à déménager est un peu plus faible que celle des habitants de l'Hexagone (10,7 %). Parmi ces déménagements, deux sur trois n'occasionnent pas de changement de microrégion ; ces migrations considérées ici comme de « courte distance » sont au nombre de 57 900 ► **figure 1**. Les autres migrations se partagent à parts égales

entre celles de « moyenne distance » vers une autre microrégion de l'île, et celles de « longue distance » en dehors de l'île. Environ 12 000 personnes par an sont concernées chaque année par chacun de ces deux types de migrations. Au total, les Réunionnais sont aussi nombreux que les habitants de l'Hexagone à déménager sans changer de département (8,2 %). Mais seuls 1,5 % des habitants de l'île quittent le département en moyenne chaque année entre 2015 et 2019. Ces mobilités de longue distance sont deux fois moins fréquentes que celles des habitants de la métropole quittant leur département pour s'installer dans un autre (2,8 %). En effet, pour les habitants de La Réunion, l'insularité et l'éloignement de la métropole notamment rendent plus difficiles les mobilités de longue distance. Aux Antilles, dont l'insularité constitue aussi un frein naturel à la mobilité, les départs vers la métropole sont à peine plus fréquents (1,6 %).

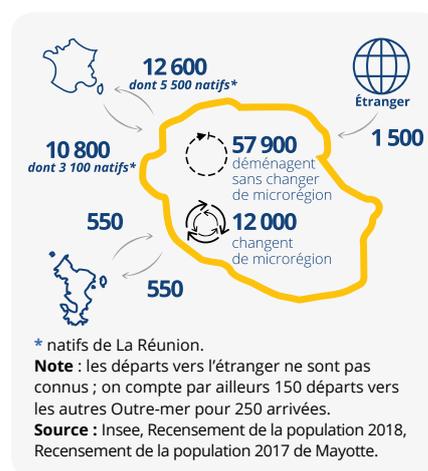
Les déménagements au sein d'une même microrégion baissent nettement entre les années 2010-2014 et 2015-2019 : 6 000 de moins par an. Les personnes non diplômées, aux revenus généralement limités, sont à l'origine des trois quarts de cette baisse : autrement dit, ils font moins de déménagements à courte distance entre 2015 et 2019 qu'entre 2010 et 2014. Les difficultés de plus en plus importantes à trouver un logement correspondant à ses besoins, dans un contexte de forte demande en logement social [Baktavatsalou, 2018],

expliquent pour partie ce constat, tout comme l'accroissement du coût du logement, et les besoins en logements importants sur l'île. En revanche, les migrations de moyenne et longue distance sont relativement stables sur la décennie écoulée.

## Plus fréquentes entre 18 et 29 ans, les mobilités résidentielles diminuent ensuite avec l'âge

C'est entre 18 et 29 ans que les personnes déménagent le plus, à La Réunion comme ailleurs : entre 2015 et 2019, chaque

### ► 1. Migrations résidentielles entre 2015 et 2019 (nombre de personnes par an)



année en moyenne, 19 % des jeunes résidant sur l'île déménagent

► **figure 2.** Les nombreuses transitions qui ont lieu à cette période de la vie occasionnent des mobilités résidentielles plus fréquentes : départ du domicile parental, mise en couple, poursuite d'études, entrée dans la vie active, etc. Mais les jeunes vivant dans l'Hexagone sont encore plus mobiles : 25 % d'entre eux changent de logement sur cette même période.

Entre 18 et 24 ans, les mobilités sont les plus lointaines. À La Réunion, un quart des jeunes de cet âge qui changent de résidence « sautent la mer » pour rejoindre la métropole. Le célibat plus fréquent à ces âges facilite ces départs, de même que les aides publiques spécifiques aux Outre-mer qui accompagnent les mobilités. La difficile situation sociale et économique locale pousse en effet une partie de la population – les jeunes au premier chef – à partir vers la métropole pour suivre des études et accéder à un emploi.

Avec l'âge, les personnes deviennent moins mobiles et déménagent sur de plus courtes distances. La mise en couple puis la constitution d'une famille, l'avancement dans sa carrière professionnelle ou encore l'ancrage territorial (notamment l'accès à la propriété), qui interviennent au fil des ans, sont autant de freins à la mobilité de longue distance. Ainsi, si les 25-29 ans restent plus mobiles que les 18-24 ans, leurs migrations sont de nature différente : les mobilités de courte distance, dans la même microrégion, augmentent au détriment des mobilités de moyenne et longue distances. Pour beaucoup, cette période correspond à une prise d'autonomie se

traduisant par le départ du logement parental et l'arrivée des premiers enfants, qui rend souvent nécessaire le déménagement vers un logement plus grand, à proximité du précédent. Ces mobilités de courte distance concernent plus particulièrement les ménages modestes, tels que les familles monoparentales et les locataires du parc social.

Par la suite, la présence d'enfants produit l'effet inverse : plus un ménage est grand, moins il est mobile. La scolarisation des enfants et les relations nouées dans ce cadre deviennent un facteur de stabilité supplémentaire. Si la mobilité résidentielle reste relativement élevée entre 30 et 39 ans, la mobilité résidentielle lointaine ne représente plus que 13 % des déménagements. La baisse de la mobilité résidentielle se poursuit graduellement jusqu'à l'âge du départ à la retraite : moins de 4 % des 55 ans ou plus changent de logement chaque année entre 2015 et 2019.

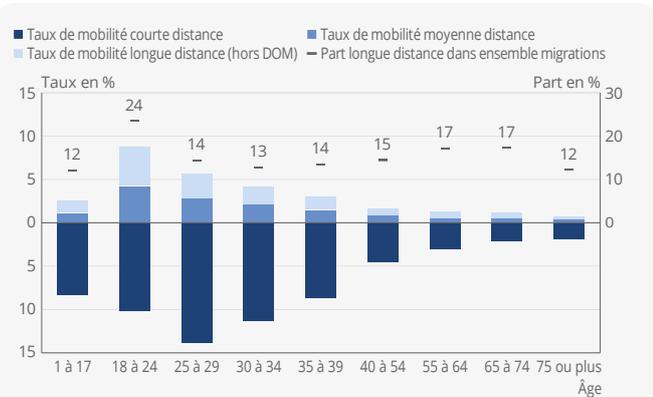
### Un peu plus de départs vers la métropole que d'arrivées sur l'île

Entre 2015 et 2019, en moyenne chaque année, 12 600 personnes effectuent une mobilité de longue distance en quittant La Réunion pour l'Hexagone. Ce sont 10 800 personnes qui font le chemin inverse et s'installent sur l'île. Le **solde migratoire**, différence entre les arrivées sur l'île et les départs, est donc négatif (- 1 800 personnes) mais de faible ampleur ; il influe donc peu sur l'évolution de la population réunionnaise. Rapportés à la population de l'île, ces flux figurent parmi les plus faibles des régions françaises.

Ce solde se creuse un peu par rapport à la période 2010-2014 (- 1 200 personnes). Si les arrivées sont un peu plus nombreuses au cours de la deuxième moitié des années 2010, les départs ont augmenté deux fois plus vite que le nombre d'arrivées. Les arrivées et les départs depuis et vers la métropole s'équilibrent pour le Nord de l'île, tandis que les autres microrégions restent déficitaires. En particulier, le déficit s'accroît dans l'Ouest (de - 300 à - 900), de manière un peu moindre dans le Sud (de - 200 à - 500), tandis qu'il est stable dans l'Est (- 400).

Toutefois, le solde migratoire avec l'Hexagone n'est négatif que pour les jeunes de 18 à 24 ans. Chaque année, entre 2015 et 2019, 3 400 jeunes quittent ainsi l'île pour 1 300 qui s'y installent, soit un solde migratoire de - 2 100 personnes. Les jeunes qui quittent l'île sont principalement des étudiants majeurs : chaque année en moyenne, 2 300 étudiants partent ainsi s'installer en métropole pour se former ► **figure 3.** Les filles sont aussi mobiles que les garçons. Ces jeunes partent en majorité entre 18 et 20 ans, dès l'obtention du baccalauréat. Les retours sur l'île se font généralement autour de la trentaine, un peu plus tôt pour les femmes que pour les hommes [Besson *et al.*, 2021]. Les étudiants réunionnais ont une propension au départ proche de la moyenne nationale, malgré l'éloignement géographique. Les politiques locales d'accompagnement soutiennent cette mobilité. Toutefois, les jeunes habitant La Réunion sont moins mobiles que les jeunes des Antilles, de Mayotte et de Guyane. En sens inverse, très peu d'étudiants résidant en métropole choisissent de venir faire leurs études sur l'île.

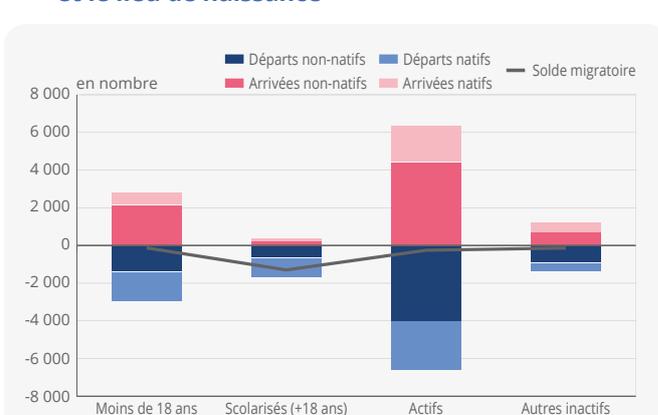
## ► 2. Taux de mobilité résidentielle selon l'âge, en moyenne annuelle entre 2015 et 2019



**Lecture :** chaque année en moyenne entre 2015 et 2019, 19 % des jeunes Réunionnais de 18 à 24 ans déménagent : 10 % restent dans la même microrégion, 4 % changent de microrégion tout en restant sur l'île et 4 % la quittent pour s'installer en métropole (échelle de gauche). Ces migrations vers la métropole représentent 24 % de l'ensemble des changements de logement des 18-24 ans (échelle de droite).

**Source :** Insee, Recensement de la population 2018.

## ► 3. Migrations résidentielles entre La Réunion et la métropole selon la situation professionnelle et le lieu de naissance



**Lecture :** chaque année en moyenne entre 2015 et 2019, 6 600 actifs résidant à La Réunion déménagent en métropole : parmi eux, 2 500 sont nés sur l'île et 4 000 n'y sont pas nés. Dans le même temps, 6 300 actifs font le chemin inverse (1 900 natifs et 4 500 non-natifs). Le solde migratoire des actifs s'élève ainsi à - 300 personnes.

**Source :** Insee, Recensement de la population 2018.

La Réunion fait partie des régions françaises les moins attractives pour les étudiants, à l'instar des autres départements et régions d'Outre-mer. Pour les personnes de 25 à 39 ans, les installations sont plus nombreuses que les départs (+ 700 personnes). Aux autres âges et en particulier au-delà de 40 ans, peu de personnes quittent l'île ou s'y installent, et le solde des entrées et des sorties est quasiment nul.

Les régions du sud de la France sont très attractives pour les Réunionnais quittant l'île pour l'Hexagone : quatre sur dix s'installent en Occitanie, Nouvelle-Aquitaine ou Provence-Alpes-Côte d'Azur. *A contrario*, seuls un peu plus d'un sur dix choisissent l'Île-de-France, où l'offre de formation et d'emplois est pourtant la plus conséquente.

### Les actifs : autant d'arrivées de métropole que de départs de l'île

En parallèle, les actifs, en emploi ou au chômage, sont quasiment aussi nombreux à arriver sur l'île qu'à en partir. Chaque année entre 2015 et 2019, La Réunion attire 6 300 actifs, tandis que 6 600 autres la quittent. Parmi ces actifs s'installant sur l'île, deux sur trois sont en emploi et un sur trois au chômage quelques mois après leur arrivée.

À La Réunion, les migrations d'actifs sont fortement liées à la fonction publique : quatre sur dix découlent d'une mutation dans la fonction publique, que ce soit dans le sens des arrivées ou des départs. Dans la fonction publique comme dans le secteur privé, les actifs les plus diplômés et les cadres sont plus nombreux à arriver sur l'île qu'à la quitter. En particulier, dans le secteur privé, les actifs qui viennent à La Réunion ont un niveau de formation plus élevé que ceux qui en partent : 47 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme du supérieur, contre 37 % pour les sortants. Dans le passé, les arrivées d'actifs diplômés du supérieur sur l'île étaient bien plus conséquentes et supérieures aux départs. En effet, la main-d'œuvre disponible sur l'île est de plus en plus qualifiée et dispose ainsi des compétences attendues pour occuper des postes de cadres [Thibault, 2020].

### Peu de migrations avec Mayotte et d'arrivées depuis l'étranger

Les arrivées depuis Mayotte comme les départs vers l'île aux parfums sont faibles. Chaque année, entre 2015 et 2019, 550 résidents de Mayotte s'installent à La Réunion ; autant de personnes font le chemin inverse. La moitié des arrivants sont nés à Mayotte, l'autre moitié en métropole (24 %), à La Réunion (17 %) ou à l'étranger

(13 %). Ce sont principalement des personnes jeunes qui quittent Mayotte pour La Réunion : la moitié ont moins de 18 ans. Ceux qui sont majeurs sont souvent diplômés et viennent vraisemblablement poursuivre leurs études supérieures, occuper un emploi qu'ils ont trouvé ou en rechercher un. Dans le même temps, 1 500 personnes arrivent chaque année à La Réunion depuis l'étranger. Six sur dix sont natifs de l'étranger : 400 de Madagascar, contre seulement quelques dizaines en provenance de Maurice comme des Comores. La moitié de ces nouveaux arrivants ont entre 18 et 34 ans. Après quelques mois à La Réunion, seuls un quart d'entre eux ont un emploi et autant se déclarent au chômage.

### Le Nord, microrégion la plus attractive

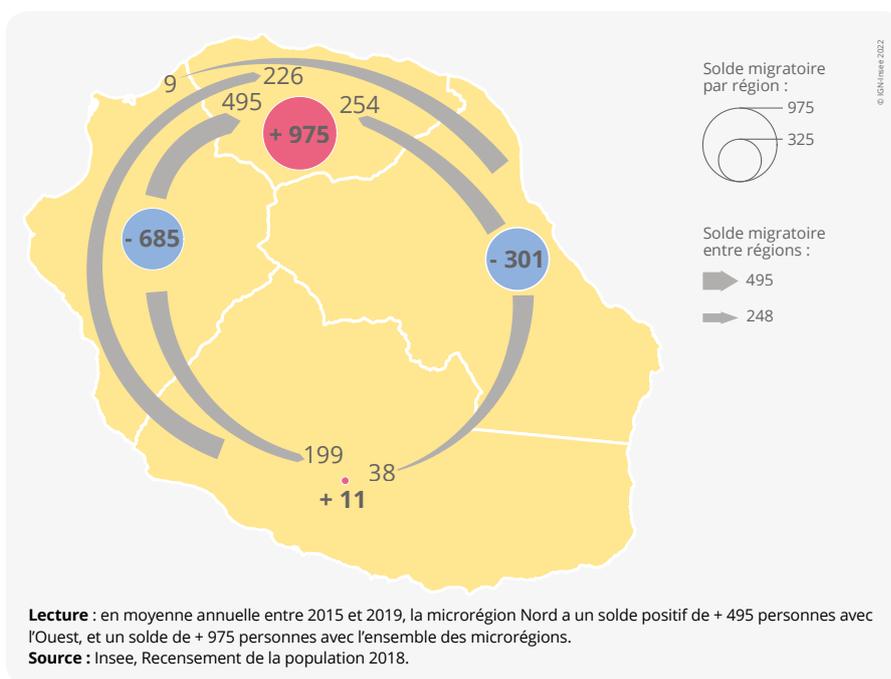
Les migrations de moyenne distance, consistant à s'installer dans une autre microrégion de l'île (Nord, Sud, Est ou Ouest), concernent chaque année 12 000 personnes en moyenne entre 2015 et 2019, soit seulement 1,4 % de la population réunionnaise. Elles sont un peu moins nombreuses qu'entre 2010 et 2014 : environ 700 de moins par an. Le Nord est de loin la microrégion la plus attractive. Quatre Réunionnais sur dix ayant changé de microrégion s'y sont installés, dont les trois quarts à Saint-Denis. Le Nord gagne ainsi en moyenne chaque année 1 000 personnes venant d'autres microrégions entre 2015 et 2019, soit quasiment autant qu'entre 2010 et 2014 ► **figure 4**.

### ► Encadré - Les personnes nées à La Réunion sont peu mobiles

En 2018, 82 % des habitants de La Réunion sont nés sur l'île. Avec la Martinique, il s'agit de la région française qui regroupe le plus grand nombre de natifs. Les Réunionnais de naissance sont peu enclins à la mobilité. Ainsi, en moyenne, seuls 44 % de ceux qui quittent l'île entre 2015 et 2019 sont nés à La Réunion (5 500 personnes), et c'est le cas de 29 % des résidents de métropole qui y reviennent (3 100 personnes). Cependant, parmi ces **arrivants** de métropole, certains peuvent ne pas être nés à La Réunion mais appartenir à une famille originaire de l'île. Ainsi, au début de la décennie 2010, c'était le cas de 25 % des natifs de métropole arrivant à La Réunion [Marie et Temporal, 2011].

Quel que soit l'âge, les natifs de La Réunion sont minoritaires parmi les arrivants de l'Hexagone. C'est en particulier le cas entre 25 et 34 ans, âges auxquels les arrivées à La Réunion sont pourtant les plus nombreuses. Seuls 31 % des arrivants de 25-34 ans sont des natifs revenant s'installer sur l'île après leurs études en métropole. Ainsi, le pic de mobilité résidentielle des jeunes actifs vers La Réunion est majoritairement le fait de natifs de métropole. Cela s'explique en grande partie par l'état dégradé du marché du travail à La Réunion, qui affecte davantage les arrivants originaires de l'île que les arrivants natifs de métropole, plus diplômés en moyenne. La part de natifs parmi les arrivants culmine à deux moments bien distincts. C'est le cas d'abord entre 18 et 24 ans, avec le retour de jeunes ayant suivi leurs études en métropole et y ayant éventuellement commencé leur carrière professionnelle. Ensuite, c'est le cas à l'approche de la retraite, entre 55 et 64 ans : quatre arrivants sur dix à ces âges sont natifs de La Réunion.

### ► 4. Solde des migrations résidentielles entre microrégions à La Réunion, en moyenne annuelle entre 2015 et 2019



En comptabilisant à la fois les migrations avec les autres microrégions et avec la métropole, les flux de départs comme les flux d'arrivées sont nettement plus élevés dans le Nord qu'ailleurs : sur 10 000 habitants, 410 vivaient précédemment en dehors de la microrégion et 360 la quittent ► **figure 5**. Le Nord attire des résidents de toutes les microrégions. En particulier, chaque année en moyenne entre 2015 et 2019, 1 100 jeunes de 18 à 24 ans viennent y poursuivre leurs études, la plupart des formations de l'enseignement supérieur étant localisées à Saint-Denis. Le Nord accueille donc relativement peu de personnes appartenant à une famille en comparaison des personnes seules, hors familles ou hors ménages. En outre, le premier pôle d'emploi de l'île formé de Saint-Denis et Sainte-Marie attire chaque année 2 200 actifs, en emploi ou au chômage, ayant déménagé de toute l'île vers le Nord.

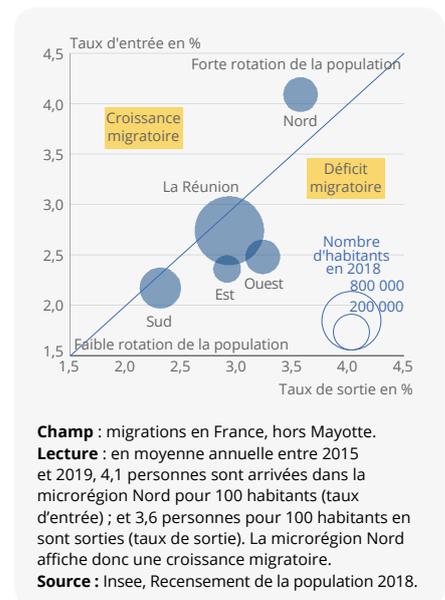
### Davantage de départs que d'arrivées à l'Ouest, et un équilibre au Sud

L'Ouest est la microrégion la moins attractive sur la période récente : sa population baisse de 700 personnes au profit des autres microrégions à la suite des mobilités résidentielles. Malgré l'héliotropisme dont elle bénéficie, les contraintes professionnelles et estudiantines entraînent des départs vers

les autres microrégions, qui excèdent largement les arrivées. Le solde négatif concerne surtout les étudiants (- 500 par an), mais également les personnes au chômage (- 200 par an). Cependant, le déficit est moins important qu'il ne l'était dans la première partie des années 2010, où il culminait à - 1 100 personnes. Si cette microrégion continue de perdre autant d'élèves et étudiants, dans le même temps les personnes en emploi et les autres inactifs arrivent en plus grand nombre. Avec des **taux d'entrée** et **de sortie** les plus faibles des microrégions de l'île (de l'ordre de 220 pour 10 000 habitants), les flux de départs et d'arrivées entre microrégions s'équilibrent dans le Sud. La microrégion perd autant de jeunes partis étudiant, principalement dans le Nord, qu'elle n'en gagne provenant des autres microrégions (400 par an dans chaque sens). Si les flux des actifs sont importants depuis et vers l'Ouest et le Nord, ils s'équilibrent également.

Dans l'Est, le solde migratoire avec les autres microrégions est légèrement négatif (- 300 personnes). Les habitants qui quittent l'Est s'installent principalement dans le Nord et, dans une moindre mesure, dans le Sud. L'Est perd des étudiants mais aussi des actifs, en emploi ou au chômage, partis trouver du travail ailleurs, la part de personnes en emploi étant particulièrement faible dans cette microrégion. Mais les arrivées de familles avec enfants (les deux tiers des nouveaux arrivants font partie d'une

## ► 5. Dynamique migratoire selon la microrégion entre 2015 et 2019 à La Réunion



famille avec enfants) sont également très nombreuses dans l'Est, reflétant ainsi un renouvellement important de la population. Le moindre coût du logement à l'Est pourrait être un déterminant à la mobilité résidentielle de ces familles [Cerema, DVF+ open-data].

Au Sud et à l'Est, le solde migratoire avec les autres microrégions évolue peu entre les périodes 2010-2014 et 2015-2019. ●

### ► Source

Depuis 2011, une nouvelle mesure des flux migratoires est introduite dans le recensement de la population pour permettre une évaluation plus précise des migrations et prendre en compte notamment les allers-retours. Dans cette étude, les résultats s'appuient ainsi sur les réponses à la question « Où habitez-vous il y a un an ? ». Dans les enquêtes de recensement menées de 2004 à 2010, la question sur le lieu de résidence antérieure se référait à la situation cinq ans auparavant.

Les caractéristiques sociodémographiques des migrants sont celles déclarées au moment du recensement et non au moment de la migration. Le recensement ne permet donc pas de connaître la situation des personnes mobiles juste avant la migration.

### ► Pour en savoir plus

- **Besson L., Demougeot L., Thibault P.**, « Les natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte quittent souvent leur région natale, contrairement aux Réunionnais », *Insee Première* n° 1 853, avril 2021.
- **Baïccani B. (dir.)**, « Les mobilités résidentielles en France - tendances et impacts territoriaux », *Rapport 2018 de l'Observatoire des territoires*, CGET, janvier 2019.
- **Touzet C.**, « Migrations entre les microrégions de La Réunion entre 2011 et 2016 - Le Nord plus attractif », *Insee Flash La Réunion* n° 112, novembre 2017.
- **Ajir S., Fabre E.**, « Bilan des migrations entre La Réunion et la France métropolitaine - Peu de départs et peu d'arrivées », *Insee Analyses La Réunion* n° 23, juin 2017.
- **Fabre E., Jonzo A.**, « La Réunion garde ses diplômés du supérieur », *Insee Analyses La Réunion* n° 13, mars 2016.
- **Fabre E.**, « Freins à la mobilité des jeunes Réunionnais en 2012 - Six jeunes sur dix prêts à tenter une expérience de mobilité en Métropole », *Insee Partenaires* n° 22, juin 2013.
- **Marie C.-V., Temporal F.**, « Les Dom : terres de migrations », in *Les dynamiques démographiques internes de la France*, coll. « Espace populations et sociétés » 2011/3, 2011.

Sébastien Seguin et Claude Touzet (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Définitions

Les **arrivants** ou **entrants** sont les personnes qui n'étaient pas présentes sur un territoire un an auparavant : elles ont donc effectué une migration au cours de la dernière année écoulée.

Le **taux d'entrée** est le nombre d'arrivants dans la zone étudiée rapporté à sa population moyenne.

Les **sortants** sont les personnes qui étaient présentes sur un territoire donné un an auparavant et qui résident au moment du recensement dans un autre territoire.

Toutefois, le recensement ne permet pas de connaître le nombre de personnes sorties vers l'étranger. Le **taux de sortie** rapporte le nombre de sortants à la population moyenne de la zone étudiée.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre d'arrivants sur un territoire et le nombre de sortants.

